

RCS : BRIEY Code greffe : 5401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BRIEY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00052 Numéro SIREN : 437 649 916 Nom ou dénomination : A.R. CONSTRUCTIONS
--

Ce dépôt a été enregistré le 28/12/2023 sous le numéro de dépôt B2023/001644

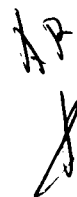
SARL A.R. CONSTRUCTIONS
Chemin de Corbey
54920 MORFONTAINE

Tous travaux du bâtiment

R.C.S. VAL DE BRIEY 437 649 916
SIRET : 437 649 916 00016
CODE NAF : 4399C

Exercice du 01.04.2022 au 31.03.2023

Certifié conforme,
Le Gérant,
Antonio LOURENCO RODRIGUES

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'AP' followed by a stylized flourish.

A.R. CONSTRUCTIONS

S.A.R.L. au capital de 8 000,00 Euros
Siège social : Chemin de Corbey – 54920 MORFONTAINE

R.C.S. VAL DE BRIEY 437 649 916
SIRET : 437 649 916 00016/4399C

EXTRAIT DU TEXTE DES RESOLUTIONS

adoptées à l'assemblée générale ordinaire du 30 septembre 2023

...

Deuxième résolution : L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice 2022/2023, approuve les comptes et le bilan de cet exercice tels qu'ils sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution : En conséquence des résolutions qui précèdent, l'assemblée générale donne à la gérance quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice 2022/2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution : L'assemblée générale décide d'affecter le **bénéfice** de l'exercice s'élevant à **142 466 euros** au compte « autres réserves » dont le solde créditeur passe de 485 601 euros à 628 067 euros.

Il est précisé que les comptes de l'exercice clos le 31.03.2023 ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du code général des impôts et qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution : L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités de publicité et notamment de dépôt au Greffe du Tribunal.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

...

Certifié sincère et véritable,
Le Gérant,
M. LOURENCO RODRIGUES Antonio



A.R. CONSTRUCTIONS

S.A.R.L. au capital de 8 000,00 Euros
Siège social : Chemin de Corbey – 54920 MORFONTAINE

R.C.S. VAL DE BRIEY 437 649 916
SIRET : 437 649 916 00016/4399C

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE

à l'assemblée générale ordinaire du 30 septembre 2023

Madame, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire, conformément à la loi et aux statuts, pour :

- vous exposer l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé, les résultats de cette activité ;
- soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice et l'affectation des résultats qui en résultent ;
- vous exposer les perspectives de la société.

I - ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Le chiffre d'affaires de cet exercice s'élève à 3 425 278 euros contre 2 622 709 euros l'exercice précédent, soit une nouvelle progression, de l'ordre de 30,60 %.

La production quant à elle s'élève à 3 271 033 euros contre 2 762 469 euros pour l'exercice antérieur, soit une progression de l'ordre de 18,41 %.

Le total des produits d'exploitation représente 3 303 449 euros et les charges d'exploitation s'élèvent à 3 073 290 euros, d'où un résultat d'exploitation de + 230 159 euros.

Les produits financiers sont de 2 euros et les charges financières s'élèvent à 23 534 euros, d'où un résultat financier de – 23 532 euros.

Les produits exceptionnels s'élèvent à 117 505 euros et les charges exceptionnelles représentent 131 066 euros, ce qui laisse ressortir un résultat exceptionnel de – 13 561 euros.

Après impôt sur les sociétés d'un montant de 50 601 euros,

C'est en définitive un bénéfice de 142 466 euros qui se dégage de l'exercice clos le 31 mars 2023 contre un bénéfice de 43 904 euros l'exercice antérieur.

AR.
.../...

II - PRESENTATION DES COMPTES ET COMMENTAIRES DE L'ANNEXE

Les comptes annuels de l'exercice clos que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

III - AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter **le bénéfice** de l'exercice s'élevant à **142 466 euros** au compte « autres réserves » dont le solde créditeur passerait de 485 601 euros à 628 067 euros.

Il est précisé que les comptes de l'exercice clos le 31.03.2023 ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du code général des impôts et qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

IV - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Notre activité est en nette augmentation de même que nos marges.

La maîtrise de notre masse salariale permet un résultat en nette hausse.

Nous tablons sur un nouveau résultat positif pour l'exercice en cours.

V - VOTE DES RESOLUTIONS

En conclusion de ce qui précède, il vous est demandé de bien vouloir approuver les comptes qui vous ont été présentés, donner à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice auquel ils se rapportent, affecter les résultats et voter les résolutions selon la proposition qui vous en est faite.

Le Gérant,
M. LOURENCO RODRIGUES Antonio



SARL A.R. CONSTRUCTIONS

Chemin de Corbey

54920 MORFONTAINE

Tous travaux du bâtiment

R.C.S. VAL DE BRIEY 437 649 916

SIRET : 437 649 916 00016

CODE NAF : 4399C

Exercice du 01.04.2022 au 31.03.2023

Certifié conforme,

Le Gérant,

Antonio LOURENCO RODRIGUES



Désignation de l'entreprise : SARL AR CONSTRUCTIONS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise CHEMIN DE CORBEY		54920 MORFONTAINE	
Durée de l'exercice précédent* 12		Néant ☐	
Numéro SIRET* 43764991600016			
		Exercice N clos le. 31 03 2023	
		N-1 31 03 2022	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Revenir : (1) Dont droit au bail		CP	
Clause de réserve de propriété *		CR	
Immobilisations		Stocks	
Créances			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepid Quadra

Désignation de l'entreprise : SARL AR CONSTRUCTIONS

Neant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :8...000.....)	DA	8 000	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	800	800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	485 601	441 698
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	142 466	43 904
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	636 867	494 401
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	151 538	230 835
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	512 088	677 453
	Dettes fiscales et sociales	DY	316 817	207 908
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	6 508	37 853
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	986 951	1 154 049
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 623 818	1 648 450
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	908 069	1 026 686
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	21 585	53 513

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AR

Désignation de l'entreprise : SARL AR CONSTRUCTIONS

Néant ☐ *

			Exercice N				Exercice (N-1)		
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	368 394	FB	11 868	FC	380 262	357 620	
	Production vendue biens* services*	FD		FE		FF			
		FG	3 045 016	FH		FI	3 045 016	2 265 089	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 413 410	FK	11 868	FL	3 425 278	2 622 709	
	Production stockée*					FM	(154 245)	139 760	
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	25 892		
	Autres produits (1) (11)					FQ	6 523	62	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 303 449	2 762 531
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	1 807 315	1 652 827
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	623 186	646 219
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	11 482	9 968
	Salaires et traitements*						FY	407 591	253 821
	Charges sociales (10)						FZ	123 020	74 885
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	100 073	74 382
							GB		
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	624	5 159
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 073 290	2 717 261
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	230 159	45 270
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2	2	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	2	2	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	23 534	9 764	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	23 534	9 764	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(23 532)	(9 762)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	206 628	35 508	

Désignation de l'entreprise : SARL AR CONSTRUCTIONS

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	12 505	17 925
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	105 000	29 850
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	117 505	47 775
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	28 338	3 860
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	102 728	23 434
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	131 066	27 294
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(13 561)	20 481
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	50 601	12 085
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 420 957	2 810 308
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 278 491	2 766 404
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	142 466	43 904
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		17 925
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP	118 560	99 176
	{ - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		2 711
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	25 892	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		4 311
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 dont cotisations Madelin A7			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
Cf état annexe		131 065		117 505
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs
REGUL. CVAE				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AR

Désignation de l'entreprise : SARL AR CONSTRUCTIONS

Néant

*

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	690	D8	D9	1 332	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD		KE	KF		
CORPORELLES	Terrains		KG		KH	KI		
	Constructions	Sur sol propre	L9		KJ	KK	KL	
		Sur sol d'autrui	M1		KM	KN	KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	M2		KP	KQ	KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		M3	560 036	KT	KU	43 960	
					KV	KX	975	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KY	543 776	KZ	LA	132 412
		Matériel de transport *		LB	1 832	LC	LD	13 441
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LE		LF	LG	
	Emballages récupérables et divers *		LH		LI	LJ		
			LK		LL	LM		
	Immobilisations corporelles en cours		LN	1 114 116	LO	LP	190 788	
	Avances et acomptes							
	TOTAL III							
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G	8M	8T				
	Autres participations	8U	8V	8W				
	Autres titres immobilisés	1P	1R	1S				
	Prêts et autres immobilisations financières	1T	1U	1V	4 000			
	TOTAL IV	LQ	LR	LS	4 000			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	1 119 189	ØH	ØJ	196 120		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ	DØ	2 022	D7	2 022	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW		IX		
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME		MF		
		Inst. gales, agencs et am. des constructions	IS	MG	MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	MK	603 996	ML	603 996	
			IU	MM	MN	9 448	MO	9 448	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencs, aménagements divers	IV	MP	164 240	MQ	511 948	MR	511 948
		Matériel de transport	IW	MS	MT	15 272	MU	15 272	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier	IX	MV	MW		MX		
	Emballages récupérables et divers *		MY	MZ	NA		NB		
			NC	ND	NE		NF		
	Immobilisations corporelles en cours		NG	164 240	NH	1 140 665	NI	1 140 665	
	Avances et acomptes								
	TOTAL III	IV							
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ	ØU	M7	ØW				
	Autres participations	IO	ØX	ØY	ØZ				
	Autres titres immobilisés	II	2B	2C	2D				
	Prêts et autres immobilisations financières	I2	2E	2F	2G	6 778			
	TOTAL IV	I3	NJ	NK	2H	6 778			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	ØK	165 845	ØL	1 149 465	ØM	1 149 465	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SOFICO LUXEMBOURG

AA

Désignation de l'entreprise : SARL AR CONSTRUCTIONS

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY	690	EL	74	EM		EN	764
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK	690	RM	74	RN		RO	764
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	502 103	QA	23 100	QB		QC	525 203
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	8 473	QE	5	QF		QG	8 478
	Matériel de transport	QH	208 851	QI	76 014	QJ	63 117	QK	221 748
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	362	QM	879	QN		QO	1 241
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL II	QU	719 789	QV	99 999	QW	63 117	QX	756 671
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	720 479	QP	100 073	QQ	63 117	QR	757 435

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6						
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV						
Autres immob incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1						
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD						
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8						
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6					
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4					
	Inst.gales.agenc et am des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2					
Inst. techniques mat et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9						
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7					
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5					
	Mat bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3					
	Emballages récup et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1					
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8						
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO						
TOTAL III													
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV						
Total général non venant de (NP + NQ + NR)	NW			Total général non venant de (NS + NT + NU)	NY			Total général non venant de (NW - NY)	NZ				

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SOFICO LUXEMBOURG

AR

Désignation de l'entreprise : SARL AR CONSTRUCTIONS

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinqui H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6D
		- corporelles	6E	6F	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	05
		- titres de participation	9U	9V	9X
	Sur stocks et en cours	- autres immobilisations financières(1)*	06	07	09
	Sur comptes clients	6N	6P	6R	6S
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6T	6U	6V	6W
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
Dont dotations et reprises		7C	UB	UC	UD
	- d'exploitation		UE	UF	
	- financières		UG	UH	
	- exceptionnelles		UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

AR

Désignation de l'entreprise : SARL AR CONSTRUCTIONS

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	6 778	UV	6 778	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	35 118		35 118						
	Autres créances clients	UX	928 855		928 855						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * antérieurement constituée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	49 914		49 914					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	167		167					
	Groupe et associés (2)	VC	108 708		108 708						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	32 638		32 638						
	Charges constatées d'avance	VS	5 656		5 656						
	TOTAUX		VT	1 167 833	VU	1 167 833	VV				
	RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	24 175		24 175						
	à plus de 1 an à l'origine	VH	127 363		48 481		78 882				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	512 088		512 088						
Personnel et comptes rattachés		8C	72 246		72 246						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	41 548		41 548						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	38 983		38 983						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	160 713		160 713						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	3 326		3 326						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	6 508		6 508						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	986 951	VZ	908 069		78 882				
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	3 244	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	50 972	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

AR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL AR CONSTRUCTIONS		Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 0 3 2 0 2 3			
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés			WA	142 466		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	23 938		
	Amendes et pénalités	WJ	23 938	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*			XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)			I7	50 601		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'IR) - imposées au taux de 0 %		I8			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions		WN			
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)			XR			
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé	DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du CGI)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	2 397	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3		
					WR	219 402	
II. DÉDUCTIONS					PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *					WS		
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)					WT		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)			WV		
		- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)			WH		
		- imposées aux taux de 19 %			WP		
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures			WW		
		- imputées sur les déficits antérieurs			XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %			I6			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*					WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations					2A		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					XA		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*				ZY		
	Majoration d'amortissement *				XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5
				Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	QV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)	PC
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)				XS			
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)					X9		
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)					XI		
Créance dérogée par le report en arrière du déficit					ZI		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables					XI	219 402	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*					ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*					XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)					XN	219 402	
					XO		

Désignation de l'entreprise : SARL AR CONSTRUCTIONS		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	39 232
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne W1	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

AP

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : <u>SARL AR CONSTRUCTIONS</u>										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	43 904		- Autres réserves	ZD	43 904						
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE							
					Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I	OF	43 904		Report à nouveau	ZG							
				(NB le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II		ZH	43 904				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N		Exercice N-1	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	197 250	YQ	373 832	418 926							
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR									
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS									
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance			YT	121 042	136 258							
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8		XQ	26 774	15 118							
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU									
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	37 069	28 648							
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV	4 300	2 528							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	434 001	463 667							
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	623 186	646 219							
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	752	758							
IMPÔTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS		9Z	10 731	9 210							
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	11 482	9 968							
	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			YY	685 092	505 301							
TVA	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	419 465	346 948							
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2022)*			OB									
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			OS									
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK		%							
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)		Si oui cocher 1 Sinon 0							
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG									
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RH									
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI												
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

AR

Désignation de l'entreprise : SARL AR CONSTRUCTIONS

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1 BRAS AL20S POUR C	31 990		4 966		27 024
	2 FONDS GARANTIE PR	1 200				1 200
	3 FONDS DE GARANTIE	405				405
	4 RAMPE DE TOIT + K	4 106		500		3 606
	5 LOREQUIP IVECO X-	74 279		3 786		70 493
	6 REMISE EN ETAT DA	6 594		6 594		
	7 JUPER CITROEN OCC	8 779		8 779		
	8 DAF INSTALLATION	12 039		12 039		
	9 REPARATION AMENAG	5 314		5 314		
	10 DAF PREPARATION F	16 539		16 539		
	11 BOITE VITESSE DAF	4 600		4 600		
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
					19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1	30 432	3 408	3 408				
	2		(1 200)	(1 200)				
	3		(405)	(405)				
	4	3 906	300	300				
	5	70 662	169	169				
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	C ADRI A plus ou moins-value nette à court terme (total alébrolique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑧)			2 272				
	C ADRI B plus ou moins-value nette à long terme (total alébrolique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)							
C ADRI C autres plus-value taxable à 19 % ⑫								
				(A)	(B) (ventilation par ligne)		(C)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

AR

Désignation de l'entreprise : SARL AR CONSTRUCTIONS

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

1. CONSTATER PAR LE DECLARANT

	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{er} quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

AR.

Désignation de l'entreprise : SARL AR CONSTRUCTIONS

Néant ☒ *

- ☐ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
☒ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ☐ ou 12.8 % ☒Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ☐ *Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ☐ *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
N-1			
N-2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3		
N-4			
N-5			
N-6			
N-7			
N-8			
N-9			
N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
	À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice		À 15 % ou 19 %		
①	②	③		④	⑤	⑥
Moins-values nettes N						
N-1						
N-2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3					
N-4						
N-5						
N-6						
N-7						
N-8						
N-9						
N-10						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

AR

Désignation de l'entreprise : SARL AR CONSTRUCTIONS

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

AD

Désignation de l'entreprise : SARL AR CONSTRUCTIONS				Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/04/2022		et clos le : 31/03/2023		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				YP	0
dont apprentis				YF	
dont handicapés				YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	3 425 278
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	2 272
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
TOTAL 1				OX	3 427 550
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	6 523
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	
Variation positive des stocks				OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	25 892
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	12 505
TOTAL 2				OM	44 921
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				ON	2 040 562
Variation négative des stocks				OQ	154 245
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	246 104
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	36 915
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	624
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	
TOTAL 3				OJ	2 478 450
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				OG	994 021
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				SA	994 021
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				EV	x
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	3 427 550	Effectifs au sens de la CVAE *	
		EY		0	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX	
Période de référence		GY	01/01/2022	GZ	31/12/2022
Date de cessation				HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises qualification des effectifs.

AR

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 0 3 2 0 2 3

N° SIRET

4 3 7 6 4 9 9 1 6 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL AR CONSTRUCTIONS

ADRESSE (voie)

CHEMIN DE CORBEY

CODE POSTAL

54920

VILLE

MORFONTAINE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

400

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Mme

Nom patronymique

RODRIGUES

Prénom(s)

SEVERINE

Nom marital

% de détention

50.00

Nb de parts ou actions

200

Naissance :

Date

140182

N° Département

54

Commune

MONT-SAINT-MAR

Pays

FR

Adresse :

N°

27

Voie

RUE JULES FERRY

Code postal

54920

Commune

MORFONTAINE

Pays

FR

Titre (2)

M

Nom patronymique

LOURENCO RODRIGUES

Prénom(s)

ANTONIO

Nom marital

% de détention

25.00

Nb de parts ou actions

100

Naissance :

Date

281259

N° Département

99

Commune

ARCOS DE VALDE

Pays

PT

Adresse :

N°

Voie

CHEMIN DE CORBEY

Code postal

54920

Commune

MORFONTAINE

Pays

FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

AR

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 0 3 2 0 2 3

N° SIRET

4 3 7 6 4 9 9 1 6 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL AR CONSTRUCTIONS

ADRESSE (voie)

CHEMIN DE CORBEY

CODE POSTAL

54920

VILLE

MORFONTAINE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

400

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

RODRIGUES

Prénom(s)

ERIC

Nom marital

% de détention

25.00

Nb de parts ou actions

100

Naissance :

Date

100983

N° Département

54

Commune

MONT-SAINT-MAR

Pays

FR

Adresse :

N°

5

Voie

RUE EUGENE POTTIER

Code postal

54920

Commune

MORFONTAINE

Pays

FR

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

AR

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 0 3 2 0 2 3

N° SIRET

4 3 7 6 4 9 9 1 6 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL AR CONSTRUCTIONS

ADRESSE (voie)

CHEMIN DE CORBEY

CODE POSTAL

54920

VILLE

MORFONTAINE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	
Adresse : N°		Voie		
Code postal		Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	
Adresse : N°		Voie		
Code postal		Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	
Adresse : N°		Voie		
Code postal		Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	
Adresse : N°		Voie		
Code postal		Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	
Adresse : N°		Voie		
Code postal		Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	
Adresse : N°		Voie		
Code postal		Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	
Adresse : N°		Voie		
Code postal		Commune		Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

AR

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X	
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X	
- REGLES ET METHODES COMPTABLES		
Principes et conventions générales	X	
Dérogations	X	
Permanence ou changement de méthodes	X	
Informations générales complémentaires	X	
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN		
Etat des immobilisations	X	
Etat des amortissements	X	
Etat des provisions	X	
Etat des échéances des créances et des dettes	X	
Composition du capital social	X	
Frais d'établissement		NA
Frais de recherche appliquée et de développement		NA
Fonds commercial		NA
Autres immobilisations incorporelles	X	
Evaluation des immobilisations corporelles	X	
Evaluation des amortissements	X	
Titres immobilisés		NA
Créances immobilisées		NA
Evaluation des matières et marchandises	X	
Evaluation des créances et des dettes	X	
Evaluation des valeurs mobilières de placement		NA
Dépréciation des valeurs mobilières de placement		NA
Détail des produits à recevoir	X	
Charges à payer	X	
Charges et produits constatés d'avance	X	
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS		
Dettes garanties par des sûretés réelles		NA
Montant des engagements financiers		NA
Informations en matière de crédit bail		NA
Engagement en matière de pensions et retraites		NA
Liste des filiales et participations		NA

NA = Non Applicable NS = Non significative

AR

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique n'est intervenu au cours du présent exercice.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la date de clôture de l'exercice.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

Aucune dérogation aux principes ci-dessus n'est à signaler.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

AR

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Informations générales complémentaires

Aucune information complémentaire en vue de donner une image fidèle des comptes annuels n'est à signaler.

Options suivi des composants et options fiscales : voir tableau ci-joint.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	690		1 332
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	560 036		43 960
Installations générales agencements aménagements divers	8 473		975
Matériel de transport	543 776		132 412
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 832		13 441
TOTAL	1 114 116		190 788
Prêts, autres immobilisations financières	4 383		4 000
TOTAL	4 383		4 000
TOTAL GENERAL	1 119 189		196 120

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			2 022	2 022
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			603 996	603 996
Installations générales agencements aménagements divers			9 448	9 448
Matériel de transport		164 240	511 948	511 948
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			15 272	15 272
TOTAL		164 240	1 140 665	1 140 665
Prêts, autres immobilisations financières		1 605	6 778	6 778
TOTAL		1 605	6 778	6 778
TOTAL GENERAL		165 845	1 149 465	1 149 465

AR

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	690	74		764
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	502 103	23 100		525 203
Installations générales agencements aménagements divers	8 473	5		8 478
Matériel de transport	208 851	76 014	63 117	221 748
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	362	879		1 241
TOTAL	719 789	99 999	63 117	756 671
TOTAL GENERAL	720 479	100 073	63 117	757 435

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	74				
Instal.techniques matériel outillage indus.	23 100				
Instal.générales agenc.aménag.divers	5				
Matériel de transport	76 014				
Matériel de bureau informatique mobilier	879				
TOTAL	99 999				
TOTAL GENERAL	100 073				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	32 363				32 363
TOTAL	32 363				32 363
TOTAL GENERAL	32 363				32 363

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	6 778	6 778	
Clients douteux ou litigieux	35 118	35 118	
Autres créances clients	928 855	928 855	
Taxe sur la valeur ajoutée	49 914	49 914	
Divers état et autres collectivités publiques	167	167	
Groupe et associés	108 708	108 708	
Débiteurs divers	32 638	32 638	
Charges constatées d'avance	5 656	5 656	
TOTAL	1 167 833	1 167 833	

AR

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	24 175	24 175		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	127 363	48 481	78 882	
Fournisseurs et comptes rattachés	512 088	512 088		
Personnel et comptes rattachés	72 246	72 246		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	41 548	41 548		
Impôts sur les bénéfices	38 983	38 983		
Taxe sur la valeur ajoutée	160 713	160 713		
Autres impôts taxes et assimilés	3 326	3 326		
Autres dettes	6 508	6 508		
TOTAL	986 951	908 069	78 882	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 244			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	50 972			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	20.0000	400			400

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIEL	690	50.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

AR

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 10 ans
	Linéaire	
Matériels et outillages	Linéaire	1 à 6 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
	Linéaire	

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

AR

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Détail des produits à recevoir

	Montant
FOURNISS AVOIRS A RECEVOIR	
- AAR AR BAT S/FACT 09/03/2020	3 220
- M.M.C DAL AV23040003	3 600
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	
- FIORMANTI	2 570
- LONGWY MAT.FACT 04/23 PR 03/23	20 570
- LONGWY MAT.FACT 04/23 PR 03/23	5 616
- LEBON TRANS FAC.04/23 PR 03/23	7 000
- FB CHAUFFAGE LOC.BENNE 01/23	228
- CAKIR LOCATION BENNE 03/23	72
- LORCAMAT. VTE 03/23	1 553
- FRANCE TOITURE LOC.03/23	204
PRODUITS A RECEVOIR	
- AIDE UNIQUE APP. 03/2023	167
Total	44 800

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 590
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 485
Dettes fiscales et sociales	42 022
Autres dettes	4 611
Total	62 708

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 656
Total	5 656

AR